

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le **19 DEC. 2020**

ID : 056-215601626-20201215-DB20201220-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 15 décembre 2020

AIDES AUX PROJETS DE JEUNES : ASSOCIATION DEMI-SEL – EUROP'RAID 2021

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Yolande ALLANIC, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Christian PERRIEN, Martine LIEDOT à Claude ORVOINE.

Secrétaire de séance : Pascaline ALNO

Présents : 31
Pouvoirs : 02

DIRECTION EDUCATION
ENFANCE JEUNESSE SPORT

n°20

AIDES AUX PROJETS DE JEUNES : ASSOCIATION DEMI-SEL – EUROP’RAID 2021

Rapporteur : Jean-Guillaume Gourlain

L’association ploemeuroise DEMI-SEL qui souhaite lutter contre les inégalités en développant des actions de solidarité internationale.

Cette association a participé en 2019 à l’EUROP’RAID avec pour objectif d’acheminer du matériel scolaire, sportif et éducatif dans des écoles isolées d’Europe de l’est... et ce à bord d’une 205 Peugeot propriété de l’association et qui constitue le moyen de transport privilégié pour participer au raid.

L’édition 2020 ayant été reportée en 2021, les trois participants, jeunes actifs, souhaitent poursuivre l’aventure culturelle et solidaire en participant à l’édition 2021 de l’EUROP’RAID (du 31 juillet au 21 août) sur un parcours de 10 000 km traversant quelques 20 pays européens en un peu plus de trois semaines avec à la clé un don de 70 kg de matériel solidaire.

Participer à ce raid offre en effet une opportunité de découvrir une diversité de pays et cultures tout en réalisant une action de solidarité envers des enfants et des jeunes visant à faciliter leur accès à l’éducation, aux sports et aux loisirs. Un tel projet s’inscrit également en cohérence avec plusieurs orientations du Projet Educatif de Territoire (identités culturelles, le jeune à l’international, l’intégration par le sport, la culture, la vie associative).

Pour financer ce projet, l’association DEMI SEL a déjà lancé des actions de collecte de fonds et de matériels auprès de différents partenaires. Ces actions seront amplifiées sur le territoire ploemeurois en 2021 et ce en lien avec les services de la ville.

Les membres de l’association proposent à leur retour de partager leur aventure avec les jeunes ploemeurois en organisant une rencontre autour de la diversité culturelle européenne, de l’importance de s’engager dans des actions de solidarité et d’illustrer concrètement la possible réalisation de projets collectifs.

Budget prévisionnel du projet :

CHARGES		RECETTES	
Frais inscription	2 800€	Subvention Ville de Ploemeur	600€
Frais entretien voiture	1 200€	Sponsoring	2 500€
Carburant	1 500€	Crowdfunding	2 000€
Assurances	400€	Actions autofinancement	1 030€
Communication	400€	Autres subventions et dons	770€
Vie quotidienne, alimentation	600€		
TOTAL	6 900€	TOTAL	6 900€

La ville de Ploemeur est sollicitée pour aide aux Projets de Jeunes de 600€.

La crise sanitaire liée à la covid-19 n'ayant pas permis la constitution d'une commission d'attribution d'aide aux projets de jeunes et la rencontre formelle avec les porteurs du projet, des points réguliers de présentation et de suivi du projet ont eu lieu durant l'année 2019/2020 avec le service Jeunesse qui coordonne le dispositif municipal d'aides aux projets de jeunes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Projet Educatif de Territoire de la ville de Ploemeur

Vu l'avis de la Commission 1 « Sport, jeunesse, culture, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 1er décembre 2020 ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 3 décembre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une aide de 600 € à l'association DEMI-SEL au titre du dispositif aide aux projets de jeunes
- **MANDATE** le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de ladite aide

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire